



# DÉVELOPPEMENT FORESTIER DANS LES LANDES

## UN NOUVEAU GROUPEMENT DE PRODUCTIVITÉ FORESTIÈRE : LE GPF CŒUR DES LANDES

Les sylviculteurs du secteur Cœur des Landes se sont retrouvés le lundi 7 Février à Geloux pour l'assemblée constitutive de leur Groupement de Productivité Forestière.

Après une présentation du territoire forestier par Cédric Auvin, conseiller forestier du secteur depuis 2018, et une lecture des statuts, le conseil d'administration a été composé, puis ses membres ont procédé à la désignation du bureau :

### Thierry LARRIVIERE

(Rion-des-Landes) Président

### Olivier SERVAIN

(Luglon) Secrétaire

### Guy LAUILHE

(Carcen-Ponson) Trésorier

### Madeleine DUPOUY

(Carcen-Ponson) Membre du CA

### Sophie LEZER

(Mimizan) Membre du CA

### Jean-Louis SENTUC

(Onesse-et-Laharie) Membre du CA

Adhérer à un Groupement de Productivité Forestière (GPF), c'est rejoindre d'autres propriétaires forestiers qui se réunissent pour bénéficier de réunions de vulgarisation sur des sujets techniques et d'économie sylvicole choisis par les propriétaires membres du conseil d'administration.

Plusieurs journées seront proposées aux adhérents au cours de l'année : démonstrations, visites d'essais expérimentaux, de pépinières ou de sites industriels de transformation du bois, scieries etc.



Carte des secteurs des Conseillers Forestiers CRPF et de la CA40  
Source : <https://landes.chambre-agriculture.fr/techniques-et-innovations/foret/conseillers-forestiers/>

### COMMUNES SECTEUR CŒUR DES LANDES :

Arengosse, Begaar, Beylongue, Campagne, Campet et Lamolere, Carcares Sainte Croix, Carcen Ponson, Garein, Geloux, Laluque, Lesgor, Luglon, Meilhan, Morcenx la Nouvelle, Ousse Suzan, Rion des Landes, Saint Martin d'Oney, Saint Perdon, Saint Yaguen, Tartas, Uchacq et Parentis, Villenave, Ygos Saint Saturnin.

### C'est ainsi que deux propositions sont déjà établies :

- revoir la problématique des entretiens des jeunes reboisements (en lien avec le système racinaire du pin) avec visite d'un essai sur Léon,
- organisation d'une tournée en Corrèze et/ou dans le Lot, sur deux jours pour aborder la sylviculture du douglas et toujours celle du pin maritime.

Pour rejoindre le Groupement, rien de plus simple, il suffit d'être propriétaire de forêt sur une des communes du GPF Cœur des Landes et de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 20 €. Adhérer à l'un des GPF vous permet de recevoir une invitation à l'ensemble des réunions mais également de rejoindre le réseau animé par le CPFA : vous accéderez notamment à l'ensemble de son site internet.

Si vous souhaitez rejoindre le GPF Cœur des Landes, n'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller forestier du secteur Cédric AUVIN 06.73.67.12.31 - [cedric.auvin@landes.chambagri.fr](mailto:cedric.auvin@landes.chambagri.fr)  
Pour une information sur les autres GPF du réseau CPFA : Laurence FORT - [l.fort@cpfa.com](mailto:l.fort@cpfa.com)